

Fiche rappel conditions de location

Fiche rappel conditions de location

- 1** - Les noms et dates de naissance de toutes les personnes qui occuperont la location doivent être précisés. Si la location est acceptée, elle le sera pour les personnes inscrites et en aucun cas remplacées par des tiers. Le non-respect de cette clause entraînera l'annulation du contrat et la perte de l'acompte versé lors de la réservation. Important ! Toute demande de location faite par un mineur ou incluant des mineurs non accompagnés de leur représentant légal ne pourra être acceptée.
- 2** - 6 personnes dont 4 adultes maximum + 1 véhicule / emplacement (1 bébé compte pour 1 personne), selon modèle, 4 ou 6 personnes.
- 3** - La location est personnelle. Il est interdit de céder ou sous-louer à un tiers.
- 4** - Si plusieurs familles doivent se succéder, il est indispensable de faire une demande de location pour chaque famille.
- 5** - Toute demande particulière concernant le séjour devra être effectuée par écrit au plus tard lors de la réservation et du paiement de l'acompte. La Direction ne peut garantir toutefois l'attribution d'un logement spécifique.
- 6** - Tout véhicule supplémentaire devra stationner sur le parking extérieur, payant.
- 7** - En cas d'annulation, aucun acompte ne sera remboursé (hors Pack Sérénité). Il vous appartiendra de souscrire une assurance annulation.
- 8** - Au-delà de 36 h de retard sans que nos services aient été prévenus, le contrat sera résilié et l'acompte versé conservé à titre de premiers dommages et intérêts.
- 9** - Il vous sera demandé de régler le solde de votre séjour à votre arrivée ainsi qu'une caution de 200 euros, restituée à votre départ (entre 7 h et 10 h) une fois votre logement vérifié.
- 10** - Le camping ne saurait être tenu pour responsable d'informations non confirmées par écrit, et notamment, lors de l'envoi de la confirmation.
- 11** - Club enfants : les activités que nous proposons aux enfants de plus de 3 ans sont gratuites (en fonction des places disponibles). Les animateurs pourront refuser l'accès au Club aux familles qui n'auraient pas respecté les horaires ou dont l'enfant pourrait occasionner une gêne au bon fonctionnement de ce service.
- 12** - La sécurité des enfants dans le parc incombe totalement à leurs parents ou responsables légaux, notamment aux abords des complexes aquatiques et des aires de loisirs.
- 13** - Pour l'accès au camping et aux activités, il vous sera remis un bracelet permanent à porter pendant toute la durée de votre séjour.
- 14** - Animaux : Les animaux domestiques sont autorisés, mais la Direction se réserve le droit de rompre une réservation si le nombre ou l'espèce des animaux lui semble contraire à la vie en bon voisinage dans le camping. Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas admis. Notre domaine à la végétation luxuriante peut abriter quelques insectes et autres « petites bêtes » qui font partie de la vie en plein air. La direction n'est pas responsable de leurs déplacements dans le camping.
- 15** - La Direction se réserve le droit de suspendre certaines prestations sans préavis.
- 16** - La Direction mettra un terme immédiat au séjour sans indemnité ni compensation en cas de non-respect du règlement intérieur ; infractions aux règles de bon voisinage, incivilités et tout autre fait de nature à porter atteinte à l'harmonie au sein du Camping.
- 17** - Les clients du Bois de Valmarie n'ont pas accès aux piscines de La Sirène et de l'Hippocampe et vice versa.
- 18** - En aucun cas les visiteurs ne peuvent accéder aux activités du camping.
- 19** - Droit à l'image : En acceptant les présentes conditions, le CLIENT autorise le camping à photographier ou filmer les personnes présentes lors du séjour à des fins promotionnelles et de communication, pour une durée maximale de 5 ans. Cette autorisation vaut pour toutes les personnes hébergées. Aucune rémunération ne pourra être réclamée à ce titre.